

L'Union SNUI – Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Message envoyé à tous nos adhérents : *Ah, les élections professionnelles...*

Bonjour à toutes et à tous,

Une fois n'est pas coutume, nous vous adressons le "tract" (torchon ?) d'une autre organisation syndicale (OS).

Cette OS affirme être "la SEULE" à défendre les agents et à ne pas demander la suppression de la liste d'aptitude.

Nous avons décidé de ne pas faire de tract pour y répondre publiquement (car nous ne souhaitons pas participer à une campagne électorale nauséabonde).

Mais, **pour votre information** - et vous permettre de répondre à celles et ceux qui vous interpelleraient sur le sujet - sachez que Solidaires Finances publiques :

- milite depuis toujours pour l'amélioration de nos conditions de travail et de nos rémunérations.

Nous demandons ainsi régulièrement des recrutements supplémentaires (ce qui a conduit à l'appel des listes complémentaires) et l'augmentation des taux de promotion (y compris pour les listes d'aptitudes).

Et vous comprendrez aisément pourquoi nous critiquons le fait que, pour 69 postulants sur la Liste d'aptitude de C en B, seuls 7 (à 8 collègues maxi) auront la chance d'être promus et 2 (à 3 maxi) pour 56 postulants sur celle de B en A.

Solidaires Finances publiques demande donc que tous les agents remplissant les conditions soient promus (cf. notre déclaration liminaire ci-après).

- défend **tous les collègues**, sans exception. Pour preuve, l'année dernière le titulaire et le suppléant du syndicat FO étaient indisponibles pour l'une des CAPL de liste d'aptitude. Comme nous estimons que TOUS les agents doivent être défendus - car nous ne sommes là que pour ça ! - nous avons convoqué la secrétaire départementale de... FO comme "experte" du syndicat... Solidaires Finances publiques : vous avouez que ce tract est une drôle de façon de nous remercier, non ?!?

- enfin, nos résultats parlent d'eux-même : les deux collègues qui ont réussi à être "remontés" en excellent lors des CAPL de liste d'aptitude étaient des adhérents... de Solidaires Finances publiques !

Solidairement.

La section



Cher(s) collègues,

La CAP locale de liste d'aptitude de B en A aura lieu le 13 novembre prochain.

Si tu as des questions ou si tu souhaites que nous défendions ta demande lors de cette CAP, nous t'invitons à nous contacter dès à présent par téléphone (01.43.99.61.58) ou par messagerie (fo.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr). Nous pourrons ainsi évoquer ta candidature avec toi.

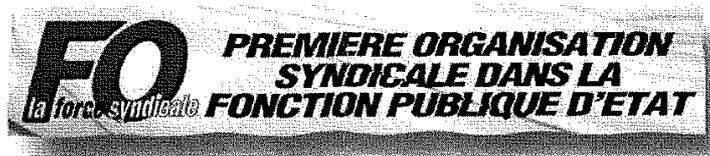
Je te rappelle par ailleurs que FO DGFIP est le **SEUL** syndicat à défendre le dispositif de la liste d'aptitude.

Certes, on ne peut nier que ce système est loin d'être parfait... **Mais contrairement à d'autres syndicats présents dans le Val-de-Marne qui demandent sa suppression, selon nous, il est indispensable qu'il perdure afin de maintenir la possibilité d'une promotion aux collègues qui ne peuvent pas passer des concours pour des raisons personnelles notamment.**

Restant à ta disposition,

Cordialement,

Les représentantes en CAPL
Lysiane LOUIS et Christine BARBE



Déclaration liminaire à la CAPL de Liste d'aptitude de C en B

Monsieur le président de la CAPL,

Nous ne pouvons commencer cette CAP Locale sans dénoncer les actes criminels violents qui se multiplient et frappent les services de la DGFIP. Nous citerons notamment :

- les centres des finances publiques de Morlaix (29), Questembert (56) et Albertville (73) qui ont été pris pour cibles et ont été incendiés,
- les centres de Balma, Toulouse (31) et Sarrebourg (57) ont fait l'objet d'agressions qui ont pris la forme de dépôt de tas de fumier.

Par ailleurs, **les relations avec les contribuables et usagers sont de plus en plus tendues, les incidents sont trop nombreux, qu'il s'agisse d'agressions verbales ou physiques.**

Les agents des Finances publiques sont particulièrement inquiets et révoltés d'être la cible de ces actes inqualifiables et intolérables. Ceux-ci se développent alors que les fonctionnaires, les Finances publiques et l'Etat font l'objet de critiques violentes qui, de facto, expliquent ces agressions.

Pour Solidaires Finances Publiques, la Direction Générale doit mesurer la gravité de la situation et déclencher un état d'urgence afin d'assurer l'entière protection des agents, des usagers et des biens.

Solidaires Finances Publiques attend un soutien sans faille des agents et des services des Finances publiques. Ceci suppose dans l'immédiat :

- d'identifier et de punir les responsables de ces actes,
- de faire de la prévention de ces actes un enjeu central,
- de tenir un discours différent sur les finances publiques et les agents, afin de montrer l'utilité sociale et économique de l'action publique dont les fonctionnaires sont les acteurs de 1^{ers} plans.

A ce contexte délétère, se rajoute l'effet ciseau implacable résultant de l'explosion de la charge de travail d'une part et de la baisse des moyens humains et matériels d'autre part.

Les conséquences de ces choix sont dramatiques : les files d'attente s'allongent à l'accueil, la fraude fiscale a atteint un niveau inégalé (60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner par an), les services de proximité sont tout particulièrement fragilisés faute de moyens, de soutien et de renfort. La présence du service public s'affaiblit, et ce au détriment des usagers et des collectivités locales... c'est un fait indiscutable : **les conditions de travail, morales et matérielles, n'ont jamais été aussi dégradées.**

Pour Solidaires Finances Publiques ceci signifie clairement que la qualité et l'efficacité du service public fiscal, foncier et financier sont mises à mal. Les services doivent être renforcés afin de faire face aux enjeux !

Pour Solidaires Finances Publiques les 2000 suppressions d'emplois annoncées pour 2015 ainsi que les déclinaisons des diagnostics du réseau par les directeurs et l'établissement par ces derniers des plans triennaux qui consacrent la mise en pratique de la démarche stratégique sont particulièrement néfastes et destructeurs pour la DGFIP. Pour preuve, vous avez même honte de le présenter aux représentants des agents, malgré la demande réitérée en CTL et en CHSCT des élus de Solidaires Finances Publiques !

Solidaires Finances Publiques exige une véritable gestion prévisionnelle des effectifs pour tenir compte de la pyramide des âges et anticiper les futurs besoins de notre administration. Les suppressions d'emplois et plus généralement la situation de l'emploi (en 2014, 59 suppressions d'emplois et 47 postes vacants dans le Val-de-Marne !) **pèsent fortement sur les volumes de mutations et les possibilités de promotion.**

Pour Solidaires Finances Publiques, l'Administration gère la pénurie :

- en étalant le déficit d'emplois sur les départements et les directions privant les agents d'une mutation,
- en multipliant les déréglementations pernicieuses à la règle de l'ancienneté administrative (affectation en priorité sur des postes « ALD », détachements, mutations internes, etc.).

La multiplication des postes vacants, gelés ou bloqués, le volume d'agents à la disposition, l'existence des postes à avis ou à profil constitue des situations préjudiciables pour les agents.

Plus que jamais les services ont besoin d'être épaulés et soutenus. Ceci doit passer notamment par des recrutements d'emplois dans toutes les catégories (C, B, A), des services à taille humaine, avec des chefs de service disponibles et à l'écoute, ainsi qu'une formation véritablement à la hauteur des besoins (et qui ne soit pas annulée !).

Les agents ont également besoin d'être reconnus et valorisés. Malheureusement, la politique actuelle en matière d'emploi conduit à réduire significativement les possibilités de promotions inter-catégorielles. Les volumétries annoncées pour 2015 en matière de recrutements et de promotions sont particulièrement inquiétantes et inacceptables !

Concernant cette CAP Locale de liste d'aptitude, Solidaires Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion sociale interne, qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires. Solidaires Finances Publiques revendique la juste reconnaissance du haut niveau de technicité des agents par des plans de qualifications ambitieux devant être mis en œuvre prioritairement via les concours et les examens professionnels. La liste d'aptitude constitue un des vecteurs importants de cette promotion interne, mais ce mode de sélection doit constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel. Pour Solidaires Finances Publiques, la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous !

Au regard des dispositions statutaires et réglementaires, cette sélection repose sur l'examen du dossier de l'agent, son aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur, son aptitude à la mobilité fonctionnelle ou géographique et le parcours professionnel de l'agent.

En ouverture des travaux et en réponse à nos propos liminaires nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités qui vous a été communiquée par la direction générale.

Nous souhaitons également avoir des explications sur votre gestion du vivier des agents précédemment classés et non promus, ainsi que des explications sur ceux d'ores et déjà retenus comme exceptionnels.

Solidaires Finances Publiques tient à rappeler que :

- l'égalité de traitement des candidatures est fondamentale quelle que soit la nature du poste occupé,
- les agents ne sont pas forcément maître de leur parcours professionnel.

Concernant l'engagement des agents à faire preuve de mobilité fonctionnelle et/ou géographique. Solidaires Finances Publiques estime que ce critère ne doit être en aucun cas un critère de pénalisation, notamment si les candidats ont émis des réserves ou des inquiétudes quant aux risques d'une mobilité géographique ou fonctionnelle. Nous tenons à rappeler que Solidaires Finances Publiques était opposé à la fusion des deux réseaux et nous avons combattu le projet de l'administration en exigeant le maintien des statuts particuliers par filière et donc des règles de gestion par filière. Dès lors, les agents ne peuvent subir les conséquences négatives d'arbitrages qui ont nié la spécificité des missions et des métiers de nos deux anciennes administrations.

Pour conclure, Solidaires Finances Publiques réaffirme qu'il ne participera pas au classement des agents entre eux, car tous les agents remplissant les conditions devraient être promus !

Solidaires Finances Publiques dénonce également le sous dimensionnement des formations initiales de C en B et exige la mise en œuvre d'un véritable parcours de formation rénové et renforcé pour les agents promus.

Un tout dernier mot pour remercier nos collègues de la Division des ressources humaines pour l'ensemble des travaux liés à la préparation de cette CAPL et leur disponibilité.

Explication de vote :

Devant la faiblesse du plan de qualifications, des modalités subjectives de sélection et de l'impossibilité de traiter dans le cadre de la CAP nationale les dossiers « non excellents », les élus de Solidaires Finances Publiques voteront en cohérence comme nos élus en CAP nationale contre l'ensemble des listes « à revoir ».